

THE CANADIAN

DEUXIÈME ANNÉE—NUMÉRO 70

MERCREDI, 24 MARS 1890

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne \$4.00
Six mois, payable d'avance \$2.00
Payable dans le cours de l'année 5.00
Payable à la fin de semestre 2.50

Edition Hebdomadaire
Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.

Administrateur
C. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés



**BUREAU DE POSTE
D'OTTAWA.**

TABLEAU indiquant l'heure d'arrivée et de départ des Mails.

1878—Arrangements d'été—1879.

MALLES	Parcours	Départ	Arrivée
Est-Montréal, Québec, etc.	10 00	1 00	8 00
Provinces Maritimes, etc.	10 00	1 00	8 00
Ouest-Kingston, Toronto, etc.	10 00	1 00	8 00
P. U. N. B. Québec, etc.	10 00	1 00	8 00
Cité de New-York, etc.	10 00	1 00	8 00
Montreal, etc.	10 00	1 00	8 00
North-West, etc.	10 00	1 00	8 00
St. John's, etc.	10 00	1 00	8 00
Halifax, etc.	10 00	1 00	8 00
St. Louis, etc.	10 00	1 00	8 00
St. Paul, etc.	10 00	1 00	8 00
Chicago, etc.	10 00	1 00	8 00
St. Louis, etc.	10 00	1 00	8 00
St. Paul, etc.	10 00	1 00	8 00
Chicago, etc.	10 00	1 00	8 00

Chemin de fer C. N. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

Le 12 et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

Train de Train de
Quite Aylmer 8.15 a.m., 3.35 p.m.
Quite à Hull 8.20 a.m., 4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga 1.50 p.m., 8.50 p.m.
Quite Hochelaga 2.30 a.m., 4.30 p.m.
Arrive à Hull 2.00 p.m., 9.00 p.m.
Arrive à Aylmer 2.35 p.m., 9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partent d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, ou à l'administration générale, 13 Place d'Armes, ou au bureau pour le vente des billets, 302 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de présenter à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la sanction de BILLS PRIVÉS ou LOCALS, portant concession de privilèges ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arrangements ou définir des limites, ou de faire tout ce qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (signifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec", en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formulaires qui y sont mentionnés. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous peine de suspension de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle de Québec", adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans le "deuxième" des premières semaines de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.
Québec, 16 Février 1890.

Librairie

CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,
ROMANS INTERESSANTS
Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,
RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
432, RUE SUSSEX,
OTTAWA.

6 septembre 1879.

R. C. W. MacQUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks,
Ottawa, 29 Janvier 1879.

J. Brewer,

ENCANTEUR

148 RUE SPARKS 148.

Ottawa, 11 juillet 1879.

P. LARONTE,

Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la Cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western".

La compagnie d'assurance "Québec".

La compagnie d'assurance "Lancashire".

La compagnie d'assurance "Standard Life".

La ligne de steamers "Anchor".

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa,
Ottawa, 18 août 1879.

T. RAJOTTE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau—64 rue Wellington, Ottawa,
Ottawa, 14 août 1879.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son état au

MARCHE DU QUARTIER BY, étal "B."

ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaisant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov. 1879.

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

REÇUS TOUS LES JOURS.

GEORGE SIMMS,

585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les

CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879.

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier,
Tapissier, etc.

Importateur et marchand

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.
Ottawa, 22 octobre, 1879.

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son

Magasin, au Marché neuf du Quartier

By, de même que son représentant dans le

Marché Wellington, avec un approvisionnement

complet de Poissons et de Gibiers de

toutes sortes, qu'il vend comme par le passé

à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Dec. 1879.

ASSURANCE

CONTRE LE FEU,

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ROYALE D'ANGLETERRE

ACTIF, \$10,000,000.

Le sousigné est préparé à accepter, des

RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les

plus réduits sur toutes descriptions de pro-

priétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNÉ EST TRUSTE L'AGENT

de la

Compagnie Canadienne Trust and Loan

Argent à prêter sur Propriétés Foncières

en ville et à la campagne, dans les

provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.

Chef des bureaux à OTTAWA et WELLINGTON.

Ottawa, 28 mars 1879.

LA COMPAGNIE

DE PRÊT DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL

NO. 3 RUE JACQUES, HAMILTON,

CANADA.

W. HENDRIE, Président.

W. H. GLASSCO, Vice-Président.

DIRECTEURS :

Edward Brown, John Eastwood,

J. M. Leitch, Chas. M. Connell,

R. A. Lucas, James Sampson,

Alexander Duncan.

Cette Compagnie est en état de prêter

toutes sommes d'argent sur la garantie de

Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à

20 ans et elle offre les conditions les plus

favorables aux emprunteurs qui ont le

privilege de payer le principal et l'intérêt, en

versements égaux, soit tous les ans, soit

par six mois ou bien tous les trois mois, selon

les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHÈQUES ACHETES.

On peut s'adresser personnellement aux

bureaux de la Compagnie ou bien par lettres

adressées à

R. C. W. MacQUAIG,

Estimateur et agent général d'assurance

et de billets.

No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi Syndic Officiel.

On a besoin d'Évaluateurs attentifs et de

confiance, dans chaque comté.

Ottawa, 29 Janvier 1879.

James Mitchell et Cie.

Prement la liberté d'annoncer qu'ils sont

devenus les acquéreurs du siège d'affaires et

de l'établissement de la dite compagnie

MORRISON, MCKEAN ET CIE., pour la

confection en gros de biscuits et pâtisseries,

68 rue York, Ottawa, et y font exécuter des

changements et des améliorations qui les

mettront sur un pied de concurrence avan-

tageuse avec les premières maisons de la

Puissance, tant pour la qualité des produits

que pour les conditions de vente, et, consé-

quemment, ils font appel avec confiance au

commerce en demandant une part de son

patronage.

Aucune concession de terre ou exemption

de taxe ne sera demandée, bien que nos

dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a

toujours le patronage de ceux qui aiment

le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,

146 Rue Bank, et 66 Rue York,
Ottawa, 27 Janvier 1879.

AGENT, LISEZ CECI.

NOUS paierons à des agents \$100 par

mois de rétribution, frais à part, ou

nous leur abandonnerons une rétribu-

À VENDRE OU À LOUER

FOUR DE BOULANGER

De 1ère classe

Avec plusieurs maisons d'habitation, cours

et écuries, situés dans la Cité de Hull.

S'adresser à

FRANÇOIS BRAZEAU,

Plâtrier, 32 rue Kent, Hull.

AVIS

Les par-les-étrangers-qui-possèdent-à-son

faite-sous-l'autorité-de-la-section-16,-chap-

34-des-Statuts-Révisés,-pour-prolonger-au-

delà-de-la-limite-de-temps-pour-laquelle-

elles-ont-été-acordées,-les-lettres-patentes-

portant-le-date-du-vingt-troisième-jour-

d'août-1886,-accordées-à-John-Lamb-pour-

une-nouvelle-turbine-améliorée.

Ottawa, 23 février 1889.

MARCHANDISES SÈCHES

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'ÉGLISE ET CUMBERLAND.

OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment de

plus variés et des plus complets qu'il offre

aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879.

PROTECTION

L'ARCADE.

Le moyen le plus certain de protéger-voir-

Le Bureau, est d'acheter à l' "Arcade" et

la meilleure manière de protéger les fabri-

cants du Canada est d'acheter vos marchan-

dises à

"L'ARCADE"

Three Canadian Pure Laine 50cts.

do do do 75 "

do do do 80 "

Un tailleur de première classe est attaché

au Département des ordres, et

nous garantissons pleine satis-

faction à ceux qui achè-

ront à

L'Arcade

(Atriois Hutton.)

94 et 96, RUE SPARKS,

EUG. DUPUIS

Ottawa, 26 Dec. 1878

EUGENE ROBITAILE

HORLOGER ET BIJOUTIER

PATRIQUE.

Fait aussi les

OUVRAGES EN CHEVEUX.

Dorures et plaqués de toutes sortes,

AU PLUS BAS PRIX.

45, RUE RIDEAU, Block Egleson.

Ottawa, 11 sept. 1879.

Toutes lettres enregistrées doivent être adressées à la

postes un demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 6 h. A.M. jusqu'à 8 h. P.M.

Pour ce qui regarde la Banque d'Épargne de

Ottawa, voir le Manuel de la Banque, pages 10, 11, 12, 13, 14, 15.

9, F. BARBER,
Maître de Poste,
Ottawa, 24 Nov. 1879.

Chemin de Fer Intercanadien.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à

parcours total, pour les voyageurs, (les

Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

Partant de la Pointe-Lévy 8.15 A.M.

de la Rivière-du-Loup 1.40 P.M.

Arrivant à Trois Pistoles 2.41 "

" Rimouski 4.35 "

" Campbellton 9.15 "

" Dalhousie 9.55 "

" Bathurst 12.00 A.M.

" Newcastle 1.42 "

" Moncton 5.00 "

" Saint-Jean 9.25 "

" Halifax 1.40 P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à

Moncton chaque dimanche.

SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE. LEÇONS DE SOIR. CHAMBRE DES COMMUNES. NOTRE SYSTÈME SCOLAIRE. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. A TRAVERS OTTAWA. DE MONTREAL A OTTAWA: II. de LaMothe. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Le bill de M. Girouard concernant les mariages entre beau-frère et belle-sœur ne parait pas très populaire parmi les protestants des provinces maritimes. Il ne se passe guère de séance sans que des pétitions venant de cette province ne soient présentées à l'effet de demander le rejet du bill. L'Église d'Angleterre parait particulièrement adverse au bill.

À ce sujet il vient de paraître dans le Citizen une correspondance de M. Lanthier, député de Soulanges, qui s'exprime de la manière suivante, et qu'on ne lira pas sans intérêt :

M. le rédacteur du Citizen, Dans votre numéro de ce matin, je lis une communication du Très Révérend Evêque d'Ontario, au sujet de sa pétition au parlement contre le projet de loi de M. Girouard pour légaliser le mariage entre beau-frère et belle-sœur. Le révérend évêque, dans le cours de ses remarques, accuse le clergé catholique d'obéir à un intérêt sordide en acceptant à sa disposition de mariage. Comme je puis personnellement attester que ce sentiment lui est absolument étranger, je crois m'acquiescer à mon devoir en ne relevant l'accusation du révérend évêque.

J'ai épousé la femme de mon frère, et j'ai élevé la famille qui lui a survécu. Mon mariage a été célébré à la suite d'une dispense du pape que Sa Grandeur l'évêque de Montréal a obtenue pour moi durant son séjour à Rome. Le prix de la dispense, 100 louis, n'a pas été payé aux autorités romaines, ni au bénéficiaire d'aucun membre du clergé, mais il a été versé dans la caisse de deux institutions de charité du comté de Soulanges. La règle et la pratique invariable de l'église de Rome, en donnant ces dispenses, est d'imposer une espèce d'amende afin de ne pas encourager les mariages entre les proches parents, et de ne les accorder qu'en vue du bien-être des orphelins qui peuvent avoir été laissés avec des moyens insuffisants, mais dans tous les cas avec l'intention invariable d'appliquer l'indemnité de la dispense à des institutions de charité.

Je ne me trouve en aucune façon personnellement intéressé au succès du bill de M. Girouard. J'ai contracté mon mariage en mai 1865, avant la mise en force du code civil de Québec; mon mariage a donc été légalement contracté et le bill de M. Girouard ne peut en rien l'affecter.

Voire dévoué, J. P. LANTHIER, Député de Soulanges. Chambre des communes, 30 mars 1878.

M. McDonnell, député d'Inverness, N. E., voudrait faire partager l'indemnité des pêcheries entre les différentes provinces de la confédération — laquelle indemnité parait avoir servi à combler en partie le vide créé dans le trésor par les déficits de sir Richard Cartwright. Sa proposition ne s'accorde guère avec le projet soumis par M. Fortin, député de Gaspé, qui suggère d'affecter l'intégralité du montant de l'indemnité, à la protection et à l'exploitation des pêcheries: projet qui semble obtenir l'appui d'une bonne partie de la députation.

M. McDonnell n'a guère chance de voir sa proposition réussir. Mais peu lui importe évidemment, s'il peut trouver dans son insuccès un argument pour montrer que le gouvernement refuse de partager cette riche dépouille entre les provinces, qu'elles y aient droit ou non.

On a pu voir le mobile qui animait ce député quand le ministère lui demanda, l'autre jour, de différer sa proposition jusqu'à ce qu'un certain nombre de pièces relatives à cette question fussent soumises à la chambre. Il se refusa à cette demande, et le débat dut s'engager en l'absence des documents nécessaires. La gauche ne parait guère résolue d'appuyer le principe de cette proposition, mais elle vota unanimement contre l'ajournement du débat, afin d'embarasser le cabinet et de laisser croire qu'elle verrait d'un bon œil ce partage des dépouilles, sans toutefois déclarer la chose d'une façon directe. Cette tactique ne manque pas d'adresse, puisque l'opposition cache ainsi son jeu, mais nous doutons beaucoup qu'elle puisse retirer tous les bénéfices qu'elle en attend.

Le discours sur le tarif prononcé, hier, par M. Thomas White, député de Cardwell, a été tout un événement. Depuis la fameuse réplique de sir Charles Tupper à sir Richard Cartwright — dont personne n'a perdu souvenance, l'ex-ministre des finances moins que tout autre — c'est la défense la plus forte, la plus savante, la plus victorieuse de la politique nationale que l'on ait entendue du côté de la droite. Plusieurs passages de discours ont été pour l'opposition, au tant de coups de massue qui ont produit un effet désastreux sur elle.

On se souvient que le député d'Elgin (M. Casey) voulant donner, l'autre soir, une preuve des mauvais résultats du tarif, cita un certain nombre

de manufactures, surtout de Sainte-Catherine, comté de Lincoln, qui ont fait faillite ou qui auraient considérablement diminué leurs opérations depuis l'adoption du tarif protecteur. Nous refusons de croire que M. Casey ait voulu tromper sciemment la Chambre en alléguant des faits qu'il savait être faux; nous pensons plutôt qu'il a été victime de quelque mauvais plaisant ou de quelque ennemi juré de la politique nationale, aux yeux duquel tous les moyens d'attaques sont avouables.

Quoiqu'il en soit, M. Casey ne pouvait rendre un plus mauvais service à la cause qu'il défend qu'en recourant à des faussetés patentes pour discréditer notre système fiscal. Car M. White a prouvé que la plupart des manufactures citées par le représentant d'Elgin, ont déposé leur bilan en 1877 ou en 1878 — avant les élections générales, par conséquent sous le règne Mackenzie, et que les autres manufactures, bien loin de souffrir de la politique nationale, admettent qu'elle est leur salut, qu'elle leur a permis d'acquiescer leurs opérations, et que sans elle ils seraient obligés de fermer leurs portes. Cette preuve a été faite au moyen de lettres ou télégrammes signés par les intéressés, et leur lecture a été saluée par des tonnerres d'applaudissements; nous les publierons un autre jour, car ils sont la meilleure justification de la politique nationale.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

de manufactures, surtout de Sainte-Catherine, comté de Lincoln, qui ont fait faillite ou qui auraient considérablement diminué leurs opérations depuis l'adoption du tarif protecteur. Nous refusons de croire que M. Casey ait voulu tromper sciemment la Chambre en alléguant des faits qu'il savait être faux; nous pensons plutôt qu'il a été victime de quelque mauvais plaisant ou de quelque ennemi juré de la politique nationale, aux yeux duquel tous les moyens d'attaques sont avouables.

Quoiqu'il en soit, M. Casey ne pouvait rendre un plus mauvais service à la cause qu'il défend qu'en recourant à des faussetés patentes pour discréditer notre système fiscal. Car M. White a prouvé que la plupart des manufactures citées par le représentant d'Elgin, ont déposé leur bilan en 1877 ou en 1878 — avant les élections générales, par conséquent sous le règne Mackenzie, et que les autres manufactures, bien loin de souffrir de la politique nationale, admettent qu'elle est leur salut, qu'elle leur a permis d'acquiescer leurs opérations, et que sans elle ils seraient obligés de fermer leurs portes. Cette preuve a été faite au moyen de lettres ou télégrammes signés par les intéressés, et leur lecture a été saluée par des tonnerres d'applaudissements; nous les publierons un autre jour, car ils sont la meilleure justification de la politique nationale.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Les honorables messieurs n'ont pas été fidèles à leur programme d'économie; ils ont augmenté chaque année les dépenses d'administration de \$1,708,618 en moyenne. L'honorable député de Huron-centre a trouvé exorbitant le montant demandé par l'honorable ministre des finances, mais n'a-t-il pas lui-même demandé de plus? Il a demandé un crédit de \$27,000,000, de sorte qu'il n'aurait eu qu'à s'opposer à une dépense de \$25,000,000.

Il est faux que je me sois montré partisan du libre-échange et que je me sois fait au bureau de commerce de Montréal le défenseur de cette théorie économique; bien loin de là je me suis toujours montré en faveur de la protection que je considère comme le seul moyen de faire prospérer nos manufactures. Lorsqu'en 1873 j'ai fait le discours qu'on me reproche, la position du pays était différente; il se trouvait dans un état presque prospère et les Etats-Unis qui souffraient encore des suites de la guerre civile, n'avaient pas encore commencé la compétition. Il se faisait un contrebande immense, et bien des touristes ne se rendaient au Canada qu'avec l'espérance de se trouver indemnisés de leurs dépenses de voyage par les bénéfices de la contrebande. L'argument de 1873, relatif aux droits de douane, ne possédait plus aucune valeur en 1878, époque à laquelle toutes les industries étaient languissantes. Ceux qui se sont montrés libéraux échangistes en 1873, pouvaient donc sans aucun doute réclamer la protection en 1878.

Le tarif est appliqué depuis trop peu de temps pour qu'on puisse juger de ses effets, mais on ne peut moins faire que de constater les résultats négatifs qu'il a déjà sur les intérêts du pays. On a pu avoir dans le principe quelque difficulté avec les douanes, mais cet inconvénient disparaît sans aucun doute.

Si nous abordons maintenant la question des sucres, il est facile de se convaincre que les conditions du tarif actuel ne sont pas plus sévères que celles de celui qui proposait l'ex-ministre en 1874, mais qu'il a eu aucune augmentation dans le prix du sucre. En 1876, la moyenne du prix du sucre granulé était de \$9.50 en 1877 de \$10.66 en 1878 de \$9.34 en 1879 de \$9.00; ainsi donc, comme on le voit, le prix a baissé. Dans les trois premières années qu'il imposait, l'industrie à Montréal, telle est la cause de la réduction. La raffinerie de Montréal a ouvert ses portes, depuis l'imposition du tarif, et grand nombre d'ouvriers y trouvent du travail.

Tous les arguments que pourront fournir les honorables membres de l'opposition et leur organe, le Globe, ne pourront démontrer ces faits qui sont appuyés par des chiffres authentiques. La fabrication de chaque tonne de sucre demande une tonne de charbon; c'est donc un nouvel encouragement au commerce et à la Nouvelle-Ecosse en particulier. La fabrication de sucre a pris une grande extension; on en raffine 12,000,000 de livres en 1878 et en 1879 64,000,000.

En 1878, les importations de charbon étaient de 142,000 tonnes et en 1879 de 189,231. En 1878 on a reçu 59,900 tonnes des provinces maritimes et en 1879, 117,000, soit une augmentation de 61,339.

Le commerce avec les Indes Occidentales a augmenté. Les importations de sucre d'Angleterre en 1878 étaient de \$19,000,000; en 1879 elles tombaient à \$10,000,000. Nous avons reçu des Etats-Unis en 1878 33,635,630 livres de sucre, et en 1879 seulement 8,227,462 Des Indes Occidentales, nous avons reçu 4,250,000 livres en 1878 et 36,000,000 de livres en 1879. Quant au chiffre des importations d'Angleterre est tombé de moitié et celui des Etats-Unis d'un quart, tandis que celui des importations des Indes Occidentales a huit fois doublé. Personne ne peut dire que ces changements ne soient pas favorables aux intérêts du pays.

Le tarif a aussi ranimé les affaires avec l'Amérique du Sud qui est un marché important pour notre bois de construction. Quant au trafic sur le thé il a pour objet de contraindre le commerce dans les villes du Canada et de l'éloigner autant que possible de New-York.

Pour donner une idée des résultats du tarif, je pourrais ajouter qu'en 1878 les importations d'Angleterre étaient de \$2,556,320 et qu'elles ont été de \$3,171,212. Il est donc singulier de prétendre, comme on le faisait l'autre jour l'ex-ministre des finances, que le tarif aura pour effet de détruire notre commerce avec l'Angleterre.

Nos importations de thé d'Angleterre ont augmenté beaucoup, tandis que celles des Etats-Unis ont considérablement diminué. Le tarif sur le charbon a été très favorable; dans le cours de 1879, les ventes faites au Canada ont augmenté de \$33,449. Le commerce de coton est plus florissant que jamais; la filature Hudson, à Montréal, a doublé le nombre de ses métiers; les usines de Cornwall sont prospères; celle de Valleyfield a déclaré l'an dernier un dividende pour la première fois et l'on se propose de construire de nouveaux établissements à Hamilton et à Coaticook. Les intérêts de l'agriculture ont également bénéficié du tarif, et ils y trouveront dans quelques années de grands avantages, car il se montrera de tous les côtés des manufactures qui feront de grands centres de villages ignorés. On le conviendra trouvera un marché avantageux pour ses produits. On peut voir aussi par les rapports qu'en 1878 nous avions importé 1,508,000 minots d'avoine, et en 1879 le chiffre des importations ne s'élevait qu'à 6,500.

Le même réduction se constate également sur le blé. On dit que le tarif ruinerait l'exportation et cependant on a vu que depuis 1878 la

quantité de céréales expédiées à l'étranger du port de Montréal, avait presque doublé. On a prétendu que l'imposition du tarif nous aliénerait l'Angleterre; le succès des emprunts contractés dans la métropole, les sympathies que le premier ministre anglais témoigne dans toutes les occasions au Canada, constituent une réponse victorieuse à cette assertion.

On a imputé les nombreuses faillites qui se sont produites dernièrement à l'action du tarif, ne serait-il pas plus raisonnable de les attribuer au rappel de la loi de faillite qu'on attendait certainement pour cette session. On a observé du reste le même phénomène aux Etats-Unis en 1878.

L'exode au Nord-Ouest n'est pas due à la politique nationale, mais bien plutôt à l'épuisement des terres dans les parties du pays depuis longtemps en culture, et aussi au goût particulier d'une certaine classe pour l'émigration.

L'honorable député de Cardwell termine en énumérant les différents bienfaits de la politique nationale.

M. Casgrain critique la partie du discours du ministre des finances qui a rapport à l'émission de papier-monnaie. Une émission plus considérable ne serait nullement de nature à favoriser le commerce. Quant aux dépenses, d'après les calculs les plus exacts, on a établi que le paiement de l'intérêt s'élevait à \$1,400 par heure; toutes les autres dépenses sont en semblable proportion, et les résultats auxquels nous conduira cette mesure politique seront défavorables au pays.

À 6 heures, l'Orateur quitte le fauteuil.

SEANCE DU SOIR M. Casgrain reprend le débat sur les résolutions du tarif.

Le gouvernement se lance dans des dépenses considérables qui imposent au pays un lourd fardeau pour lequel il n'aura pas de compensation. La politique d'émigration est également mal comprise et entièrement défavorable au Canada.

M. Conroy — Le tarif est favorable aux intérêts du pays, et pour sauver le pays de la position critique dans laquelle il se trouvait en 1878, il fallait de toute nécessité recourir à la politique nationale. Les chiffres cités par l'honorable député qui vient de prendre la parole péchent par l'exactitude; il semble ne pas comprendre la véritable position du pays.

M. Charlton — Le député de Cardwell n'est pas conséquent avec lui-même; il devrait se rappeler qu'il a dit autrefois l'avocat du libre-échange. Quant aux chiffres qu'il a cités relativement au prix du sucre, ils manquent d'exactitude, car le prix a augmenté, c'est un fait qu'on ne peut nier.

M. Plumb — L'honorable député de Norfolk nord n'a pas toujours partagé les mêmes opinions. Dans un discours qu'il prononça, à la session de 1876, et dont on peut voir le rapport dans le Hansard, il se déclarait en faveur d'une politique nationale, et vantait les bienfaits de la protection.

L'honorable député répond aux différents objections soulevées contre le tarif, et

La chambre s'ajourne à 12 40 hrs. a. m.

NOTRE SYSTÈME SCOLAIRE Nos lecteurs savent que lors de l'exposition de Paris, en 1878, le système de nos écoles primaires et élémentaires fut l'objet des appréciations les plus flatteuses de la part d'hommes passés juges en ces matières.

Aujourd'hui la Gazette de Liège, reproduite par le Bien Public de Gand, consacre six colonnes à donner l'analyse d'une conférence de M. Bégasse sur le système scolaire en général. Nous en extrayons ce qui se rapporte à notre province de Québec :

" Nous avons exposé, hier, d'après la conférence, donnée la veille au Cercle Saint-Hubert, par M. Joseph Bégasse, les grandes lignes du régime scolaire anglais, le soin qu'il prend d'établir des écoles officielles neutres qu'à défaut d'écoles confessionnelles libres, et la justice avec laquelle il répartit les subsides de la caisse publique entre ces écoles libres de beaucoup les plus nombreuses, et d'autre part les écoles officielles.

" Excellent pour l'Angleterre, ce régime ne laisserait point, comme le disait le conférencier, d'offrir en Belgique si on l'y introduisait sans modifications, d'assez graves inconvénients.

" Le premier de ceux-ci serait, dit M. Bégasse, la neutralisation, même partielle, de l'enseignement public, neutralisation qui n'aurait pas de raison d'être dans les écoles subsidiaires d'un pays appartenant presque exclusivement à une même croyance, alors surtout que, d'après les principes du système, les dissidents pourraient avoir leurs écoles confessionnelles et les libres-penseurs des écoles absolument absolues même si c'est leur conviction. On ne voit donc aucune bonne raison de restreindre l'influence religieuse dans les écoles catholiques.

" Le Canada parait avoir résolu ce problème presque insalvable de la manière la plus heureuse. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner la législation scolaire de la province de Québec. On peut choisir celle-ci comme type d'abord parce qu'elle semble plus parfaite que celle des autres provinces et ensuite parce que cette province de Québec sur une population d'environ 1,300,000 habitants compte 65 pour cent environ de catholiques et 15 pour cent seulement de protestants. Il est donc particulièrement intéressant d'étudier par quels moyens une majorité considérable a pu arriver à respecter scrupuleusement les droits de la minorité sans léser aucunement ses propres intérêts.

" Voici cette organisation. La direction générale de l'enseignement dans la province de Québec est confiée à un ministre avec deux secrétaires, l'un catholique et l'autre protestant, de manière à donner aux membres de chaque culte la direction exclusive des écoles de leur croyance. Le ministre préside chacune des sections, mais il ne peut voter que d'un côté et de sa propre religion.

" Il y a également une double inspection salariaire; l'une catholique et l'autre protestante. De plus, les ministres des cultes sont d'office inspecteurs des écoles.

" Dans les localités de religions diverses, c'est la majorité religieuse qui gouverne. Toutefois si la minorité n'est pas satisfaite de l'administration des écoles en ce qui les concerne, elle n'a qu'à faire choix de trois syndics, et ces syndics ont le droit de nommer les mêmes professeurs à l'égard des écoles dissidentes que les commissaires à l'égard des écoles de la majorité.

" L'impôt local destiné aux écoles catholiques ne se perçoit que sur les contribuables catholiques; celui destiné aux écoles protestantes que sur les contribuables protestants à la différence des subsides de l'Etat qui, pris sur la masse des revenus publics se répartissent entre toutes les écoles indistinctement d'après le nombre de leurs élèves.

" Une certaine somme est affectée annuellement au soutien des écoles dans les municipalités pauvres, ce qui permet d'exempter les indigents de la contribution scolaire.

" Quant aux écoles normales, celles qui dépendent du ministère de l'instruction publique sont également organisées par culte, et les

DEMEAGEMENT

Kearns & Ryan
Demoureront leur magasin, 49 et 51 rue
Rideau, etc.

BLOCK HUTTON,
RUE SPARKS,
Vers le 15 Mars prochain
GRANDE VENTE
à réductions considérables dans tous
les départements, à partir de

Lundi, 2 Février 1880
KEARNS & RYAN.
(Soir notre circulaire.)

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA

Québec, 23.—Le sénateur Archibald,
de Sydney, est arrivé hier soir.
Une dépêche reçue de l'Islet an-
nonce que M. C. Belanger s'est noyé
samedi en pêchant sur la glace.

M. J. Hagan, de cette ville, a obtenu
le contrat pour le nivellement
d'une section de l'intercoloniaire.

La petite vérole continue ses ravages
dans les écuries. Grand nombre
de chevaux de la compagnie des
chârs de la rue Saint-Jean se sont
atteints.

Montréal, 23.—Le prévôt des incen-
dies a ouvert une enquête sur le feu
qui s'est déclaré l'autre jour dans la
chambre où était exposé le corps de
M. le comte de Saxe.

A la dernière assemblée du conseil,
un échec a été déclaré que le pa-
lais de cristal menaçait ruine et que
c'était miracle qu'il ne se soit pas
écroulé le 2 juin dernier, lors du
grand banquet donné aux troupes
à l'occasion de la fête de la Reine.

ETATS-UNIS

Montre et suicide.—Incendie.—Emigrants
Philadelphie, 23.—Patrick Hayes a
tué sa femme ce matin d'un coup de
fusil et s'est ensuite coupé la gorge
avec un rasoir. On croit qu'il était
atteint d'aliénation mentale.

Philadelphie, 23.—Les écuries et les
hangars de la compagnie de tram-
ways ont été la proie des flammes.
Tous les chevaux ont été sauvés.

New-York, 23.—Trois mille émigrés
sont arrivés depuis dimanche,
ce qui porte à treize mille le nombre
de ceux qui ont débarqué dans le
port depuis le commencement de la
saison.

New-York, 23.—John Roach doit
discontinuer son service de steamers
entre New-York et le Brésil. Il lui a
été impossible de soutenir plus long-
temps la concurrence de la nouvelle
compagnie anglaise.

Danvers, 23.—Jacques Aufer,
savant connu par de nombreux ou-
vrages, est mort en cette ville à l'âge
de 72 ans.

EUROPE

Accident de chemin de fer.—Le ministre
grec.—Anniversaire de Guillaume
Londres, 23.—Théodore Martin qui
vient de terminer la vie du prince
Consort a été nommé chevalier com-
mandeur de l'Ordre du Bain.

Samedi, un train de voyageurs a
dérailé près de Lornestoff. Deux per-
sonnes ont été tuées et vingt blessés.
L'employé qui a été la cause involon-
taire de l'accident, s'est pendu de
désespoir.

Londres, 23.—Aux assises du prin-
temps le grand jury du comté de
Cork a adopté un vote remarquable.
Le Herald de New-York des secours gé-
néral qu'il a envoyés aux pauvres
d'Irlande.

Paris, 23.—A l'occasion des fêtes
de Pâques, le sénat et la chambre
des députés se sont ajournés jusqu'au
4 avril.

Vienna, 23.—L'égard de l'Autriche, cause
la plus vive irritation.
Londres, 23.—Les retards apportés
à la mise en liberté du colonel Synge
et de sa femme, n'étaient pas
causés seulement par une question
d'argent. Le chef des brigands dé-
mandait l'amnistie pour lui et l'élar-
gissement de plusieurs de ses amis
incarcérés avant la reddition du
colonel Synge.

Londres, 23.—Voici la liste des
nouveaux ministres du cabinet grec :
Tricoupi, président du conseil et
ministre des affaires étrangères ;
Mavrocordatos, ministre de l'instruc-
tion publique et des cultes ; Loubar-
dos, ministre de l'intérieur ; Papanas,
ministre de la justice ; Bulgarias,
ministre de la marine et Koanskakis,
ministre de la guerre.

Berlin, 23.—Le 83e anniversaire de
la naissance de l'empereur Guillaume
a été célébré, avant-hier. Les édifices
publics et les résidences particu-
lières étaient pavés. Le prince
impérial, les généraux et les mem-
bres du corps diplomatique lui ont
présenté leurs félicitations. Le soir
il y a eu grande soirée au palais im-
périal.

Londres, 23.—A la chambre des
Lords, le comte de Duraven attirera
l'attention sur les affaires de l'Afgha-
nistan et déclara que le gouverne-
ment se montrait fort réticent sur
tout ce qui se rattacherait à ce pays.
M. Cranbrook, secrétaire d'état, ré-
pondit que les difficultés n'étaient
pas encore terminées, mais qu'elles
prendraient fin certainement lorsque
la délimitation des frontières serait
accomplie.

Saint-Petersbourg, 23.—Le gouverne-
ment adopte les mesures les plus
sévères pour la suppression du rabi-
nisme ; grand nombre de personnes
suspectes ont été arrêtées et il ne se
passe pas de jours que la police ne
fasse des visites domiciliaires.

Londres, 23.—Par ordre de la reine
une croix de pierre sera élevée dans

PETITE GAZETTE

Grande vente à l'encan, chaque
après-midi et le soir, de couteaux,
fourchettes et cuillères en plaqué,
bijoux divers, marchandises de fan-
taisie, au magasin d'une piastre de
Harper. Tout le fonds de magasin
devra être vendu avant le 1er avril.

Vous pouvez trouver à cette vente
après banqueroute les meilleurs oc-
casions qu'il soit possible de rencon-
trer au Canada. 71, rue Spark, J. B.
TACKERBAY, encauteur.

La mauvaise haleine, provient sou-
vent de vers qui infestent le système humain. Ins-
tallez d'envoyer quérir le médicament ou sur-
vir d'aucun des antidotes connus, mais
achetez une boîte de Vermifuge confié de
Brown, ou Pastilles pour les vers, mangées-les,
chasses de votre corps les vers qui le cor-
rompent et votre bonne haleine reviendra
bientôt.

A. E. Gendreau, barbier-perru-
quier, 65, rue Sparks, vis-à-vis Russell
et Allan.

Fausse nattes faites pour 25
centimes l'once, chez A. E. Gendreau,
65, rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

Tresses en cheveux, faites sur
commande, chez A. E. Gendreau, 65,
rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

Tresses en cheveux, faites sur
commande, chez A. E. Gendreau, 65,
rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

Tresses en cheveux, faites sur
commande, chez A. E. Gendreau, 65,
rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

Tresses en cheveux, faites sur
commande, chez A. E. Gendreau, 65,
rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

Tresses en cheveux, faites sur
commande, chez A. E. Gendreau, 65,
rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

Tresses en cheveux, faites sur
commande, chez A. E. Gendreau, 65,
rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

Tresses en cheveux, faites sur
commande, chez A. E. Gendreau, 65,
rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

Tresses en cheveux, faites sur
commande, chez A. E. Gendreau, 65,
rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

Tresses en cheveux, faites sur
commande, chez A. E. Gendreau, 65,
rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

Tresses en cheveux, faites sur
commande, chez A. E. Gendreau, 65,
rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

Tresses en cheveux, faites sur
commande, chez A. E. Gendreau, 65,
rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

Tresses en cheveux, faites sur
commande, chez A. E. Gendreau, 65,
rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

Tresses en cheveux, faites sur
commande, chez A. E. Gendreau, 65,
rue Sparks.

La bile, les vents, l'indigestion, sont gué-
ris par les pilules de Dr Harvey, le seul re-
mède pour la bile, l'indigestion, les maux de
tête, l'engorgement du foie, les étourdisse-
ments, les spasmes, les affections nerveuses
et la débilité générale. Le seul remède sûr,
ce sont les pilules de Dr Harvey.

BEAUX CHAPEAUX

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

50 et 75 cents
HEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nichols

1880 NOUVEAUTES 1880

VENANT D'ETRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE
Draps de l'ouest de l'Angleterre,
ET DE DRAPS FRANÇAIS,
TWEEDS FRANÇAIS ET ECOSSAIS,
Tweeds Canadiens, etc

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.
P. C. AUCLAIR,
133 Rue Sparks

Ottawa, 10 février 1880.

Ed. O'LEARY,
MARCHAND TAILLEUR
Fournisseur des Messieurs

Un bon assortiment de
TWEEDS
L'AUTOMNE ET L'HIVER

A des prix qui conviennent à toutes les
bourses
Ottawa, 10 Nov., 1879.

Jos. SENECAI,
ENTREPRENEUR DE
POMPES FUNEBRES,

A toujours en mains un assortiment d'ar-
ticles en usage pour les funérailles, de toute
qualité et pour tous les prix. Plusieurs
MAGNIFIQUES CORBILLARDS
fournis à ordre. Le tout à des prix très
réduits.

JOS. SENECAI,
No. 261, rue Dalhousie,
Ottawa, 26 décembre 1878.

Nouvel Atelier
Photographique
140 Rue Sparks,

(autres fois) JARVIS
12 PHOTOGRAPHIES pour \$1
DORION et DELORME
Propriétaires
Ottawa, 3 déc., 1879.

EN VENTE
LES
Canadiens de l'Ouest

PAR
JOSEPH TASSÉ.
2e EDITION.

Deux volumes in 8o de 400 pages chacun.

Biographies : Charles de Langlade, Jean-
Baptiste Cadot, Charles Reame, Joseph
Rolette, Jacques Porcier, Salomon Juncos,
fondateur de Milwaukee, Julien Dubuque,
fondateur de Dubuque, Iowa, Antoine
Leclerc, Jacques Dupéron Baby, Joseph
Rainville, Jean-Merle Ducharme, Louis Pro-
vençal, J. an-Baptiste Karibault, Jean-Bap-
tiste Lefebvre, Jean-Baptiste Perran t.

Biographies : Vital Guérin—fondateur de
Saint-Paul, Minnesota, —Joseph Rolette, fils,
Pierre Ménard, François Ménard, Jean-Bap-
tiste Mallet, Joseph Robidou—fondateur de
Saint-Joseph, Missouri, —Louis-Vital Baugy,
J. B. Roy, Jacques Fournier, F. X. Aubry,
Antoine Leroux, M. B. Ménard — fondateur
de Galveston, Texas.—Jean Baptiste Beau-
blen—l'un des fondateurs de Chicago —
Prudent Beaudry, Gabriel Franchère, Pierre
C. Pambrun, Joseph LaRoque, Pierre Fal-
con, Louis Rié.

EDITION ILLUSTRÉE.

Portraits de Joseph Rolette, Salomon
Juncos, Jean-Baptiste Karibault, Alexandre
Karibault, Vital Guérin, Joseph Robidou,
Augustin Grignon, Louis-Vital Baugy, L. X.
Aubry, Prudent Beaudry, Victor Beaudry,
Gabriel Franchère, Joseph LaRoque, Louis
Rié. SIX AUTRES GRAVURES REPRÉSENTANT le
Tombeau de Dubuque, Saint-Boniface (Mani-
toba), Chicago en 1830, et une caravane
attaquée par des Sauvages.

On peut se procurer cet ouvrage en s'a-
dressant à l'auteur, M. Joseph Tassé,
Ottawa.

Ottawa, 28 juin 1879.

SAINE LOGIQUE!
LA GRANDE VENTE d'EGAN!!
SUIVANT POUR EPUISEZ LE STOCK.
JEUDI, le 26 du courant

Harnais, Selles, Malles, Valises,
Etc., etc., etc.
Les sousignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et
offrent maintenant en vente, un magnifique assortiment de

Harnais, Selles, Malles, Harnais pour les chantiers
et la ferme. Harnais pour charrettes écossaises,
Harnais de travail, Colliers, Selles de dres-
sage, Couvertures de chevaux de toute
description, etc., etc., etc.

Spécialité de GENEUILLES POUR LES CHEVAUX sujets à se blesser ou pour
ceux qui font de longs trajets.

Ceux qui auraient besoin d'articles dans notre branche feront bien de venir inspecter
notre stock. Nous offrons des avantages tels qu'ils devront avoir pour résultat d'établir
des relations satisfaisantes entre nous et le public.

S. & H. BORBRIDGE,
88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,
BASSE-VILLE, OTTAWA
Ottawa, 20 mars 1880.

P. BASKERVILLE ET FRERES

Atmosphère et paysages enchanteurs!!
1880—Le Grand Hotel—1880

Ce célèbre rendez-vous pour l'été et la
santé sera conduit sur un bien plus haut
niveau que d'habitude. Les prix ont été réduits
à la direction entièrement renouvelée. La
saison comprend depuis le 1er juin au 1er
octobre. Prix de la pension pour les visi-
teurs de passage, \$1.50 à \$2.00 par jour ;
\$3.00 à \$4.50 par semaine ; enfants au-
dessous de 12 ans, moitié prix ; au-dessous
de 5 ans, accompagné de leurs nourrices,
gratuits ; ceux réduits pour les nourrices et les
domestiques. Les sources et Bains sulfu-
riques, salins et gazeux de Caledonia ont une
réputation universelle comme spécifique
infaillible dans les cas de rhumatismes,
d'asthme, maladies de la peau, du foie, des
reins et autres affections semblables ; ils
sont recommandés par les plus hautes au-
torités médicales.

M. Theo. Jubb, employé pendant 20 ans au
St. Lawrence Hall, Montréal, aura la direc-
tion de l'hôtel. Ceux qui désirent faire des
arrangements peuvent s'adresser à lui ; ou,
s'ils veulent obtenir un guide complet indi-
quant les routes, les prix, etc., elles feront
bien d'envoyer leur adresse, par carte-
postale, à la compagnie du Grand-Hôtel,
Ottawa.

DIFFERENTES NOUVEAUTES
Vient d'arriver
AU MAGASIN DE
STITT ET CIE

Fichus de dentelle,
Mouchoirs de poche de dentelle,
Cravates de dentelle,
Fichus de soie.

Dentelles,
chez STITT et Cie

Point de Venise,
Vieux Point de Languedoc,
Point d'Argentine,
Dentelle de Honiton,
Dentelle Malaise.

Gants de kid
Gants de kid, nuances lumineuse,
2, 4, 6 et 8 boutons, meilleure qualité
qu'on n'en trouve nulle part.

Bas de soie
Bas de soie pâle, lavande, crème, cardinal,
aussi en noir.

Mousseline d'Inde
Mousseline d'Inde, nuances lumineuse

Soie Brocassée
En rouge, bleu pâle, rose, blanc, etc.

Marchandises Nouvelles
Nouvelles Grenadines,
Nouveau cachemire,
Nouvelle frange de soie,
Nouvelles broderies.

VENANT D'ETRE OUVERT
STITT ET CIE
53 et 55 Rue Sparks

ETAL C.
MARCHÉ BY.
Entrée sur la rue Clarence.

J. MARTEL, Propriétaire.
Tout en remerciant ses nombreux pra-
tiques, il invite à venir lui rendre visite.
Il a constamment en main un assortiment
complet de

VIANDES FRAICHES,
SALEES et
FUMÉES.
J. MARTEL.
Ottawa, le 28 janvier. 1880.

A Vendre ou à Louer
Cette magnifique maison double en briques,
couverte en fer-blanc, contenant onze apparte-
tements, avec privés et chambre de bain,
No. 635 rue Saint-Patrick. Superbe terrain
de ville de 100 pieds de front sur 160 pieds
de longueur, borné en arrière par la rivière
Rideau. Grandes écuries et hangars. Pour
être vendue ou louée à bien bon marché.

Aussi, diverses autres propriétés dans dif-
férentes parties de la ville.
Pour les conditions, s'adresser à
J. L. OLIVIER,
Secrétaire-Trésorier de la société de Construc-
tion Canadienne, rue York.
Ottawa, 26 février, 1880.

L. A. OLIVIER
AVOCAT.
Bureau—Encadré des rues Rideau et
Sussex, Block d'Edison, Ottawa, Ont.
ARGENT A PRATER
Ottawa, 23 juin 1879

MARCHANDISES SUPERIEURES
Cotons gris,
Cotons blancs
Toile écrue,
BRYSON & Cie.
150 Rue SPARKS.
Vente sans réserve, pour argent comptant
La vitrine de votre voisin

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui
y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie,
des chaises de luxe, des étageres, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de
plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

JOSEPH BOYDEN,
Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

A. SWALWELL,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
DE PREMIERE CLASSE.
CARRÉ DU MARCHÉ. 156 RUE SPARKS.
HAUTE-VILLE.

MAISONS A LOUER CHARCUTERIE
FRANCAISE
SEULE MAISON A OTTAWA
L'on trouvera toujours un assortiment de
Viande préparée de première qualité
Et vendue à des prix modérés.

Dindes desossées, Volailles rôties, Langue
pressées et marinées, Saucisses de Boulogne
Lard salé, etc., etc.
A. COURELLE,
Carré du marché By, Nos. 14 et 16.
Ottawa, 24 janvier 1880.

L. A. OLIVIER
AVOCAT.
Bureau—Encadré des rues Rideau et
Sussex, Block d'Edison, Ottawa, Ont.
ARGENT A PRATER
Ottawa, 23 juin 1879

MARCHE D'OTTAWA.

Mercredi, 24
Viande - Mouton par livre, 5c. à 6c.
Bœuf, par 100 livres pesant, \$3.00 à \$3.50; veau de 6 à 7c. la livre.
Volailles - Volailles, par couple, 50c. à 60c.; poulets, par couple, 30c. à 35c.; dindons, la pièce, 75c. à \$1; oies, 50 à 55c.; canards, par couple, 40c. à 45c.
Laiterie - Beurre en tnette, par livre, 17c. à 19c.; beurre frais, par livre, 20c. à 22c.; beurre, salé, par livre, 19c. à 20c.; fromage, par livre, 13c. à 15c.; œufs, par douzaine, 16c. à 17c.
Légumes - Pommes de terre, par poche, 55c. à 60c.; navets, par minot, 20 à 25; carottes, par baril, \$1.80; panais, par minot, 40c. à 45c.; oignons, par minot, 30c. à \$1.
Céréales - Blé de sarrasin, par minot, 35 à 40c.; avoine, par minot, 30c. à 35c.; maïs, par minot, 63c. à 65c.; pois, par minot, 63c. à 64c.; fèves, par minot, 75c. à \$1; orge, par minot, 45c. à 50c.; blé d'automne, par minot, \$1.20; blé du printemps, par minot, \$1.35.
Farine - Extra double, par brl. \$7 à \$7.25; extra, par brl. \$6.75 à \$7; No. 1, par brl. \$6.50; gruau, par brl. \$4.50; farine de blé d'inde, par brl. \$2.75; blé broyé, par brl. \$6.50, provende, par brl. \$6; bran, par 100 lbs. 60c.; sarrasin, par livre, 10c. à 12c.; suif, 6c. à 6c.; laine filée, 60 à 65c. par lb.; bas de laine, par paire, 25c. à 30c.; foin, par tonne, \$6 à \$8.50; paille, par tonne \$4.50 à \$5.00.
Peaux, par 100 lbs. \$6.50 à \$7; peaux de veaux, 10c. à 12c. la livre; peaux de moutons, de \$1.50 à \$1.00 chacune.
Bois, de \$2.50 à \$3 la corde.

MARCHES ETRANGERS.

New-York, 23.
Coton, ferme 12 9/16
Paris de soie, tranquille et sans chan-
gement.
Blé de 1.38 à 1.40
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 614 cts.
Seigle nominal et sans chan-
gement, 49c.
Suif, tranquille et ferme, 64 à 60.
Orge, ferme, de 95 à 98c.
Lard, 11.50.
Saindoux, 7.65
Chicago, 23
Farine tranquille et nominale, reçu \$5.92
Blé, 1.19
Blé No. 2, rouge, d'hiver 1.21 à 1.22;
No. 2, du Printemps 1.16
Avoine, 33
Lard nominal à \$11.20.
Saindoux 7.15.
Milwaukee, 23.
Blé, No 1, 1.15
London, 23.
Consolidé, 97 1/2 sur compte, 44 1/2
5c 100; Erie, 45; du Prof. 00. Ill. Cent.
104.
Liverpool, 23.
Coton acif et plus ferme, l'ipland, 71.
Orléans 71.
Fleur..... 10 4 1/2 à 13 6
Blé du Printemps..... 10 4 1/2 à 11 2
Rouge d'Hiver..... 11 2 1/2 à 11 10
Trafic..... 5 3 à 9 0
Blé d'Inde..... 5 10 1/2 à 11 10
Orges..... 6 6 à 00 0
Avoine..... 6 7 à 00 0
Pois..... 60 0 à 00 0
Saindoux..... 39 0 à 00 0
Lard..... 57 0 à 00 0
Suif..... 35 6 à 00 0
Bœuf..... 75 0 à 00 0
Fromage..... 71 0 à 00 0

MARCHE EN GROS.

Montréal, 23
Farine - Supérieure extra 0 00 à 6 15
Extra supérieure..... 6 00 à 6 05
De goût..... 0 00 à 0 00
Extra du printemps..... 5 50 à 6 00
Supérieure..... 5 30 à 6 00
Farine forte de boulangers, 6 25 à 6 60
Fine..... 5 00 à 5 10
Moyenne..... 0 00 à 0 00
Recoupée..... 0 00 à 0 00
Farine en sac du Haut-Can-
ada par 100 livres..... 2 85 à 2 95
Farine en sac de 50 livres
(livre)..... 3 00 à 3 20
Farine d'avoine..... 4 50 à 4 60
Farine de blé d'Inde \$1.00 à \$1.00
BLE-rouge et blanc d'hiver \$1.40 à 1.45.
Blé No. 2, du printemps \$1.38 à 1.40.
BLE-D'INDE-70c.
A VOINE 30 à 31c. par 32 livres,
ORGE-55 à 65c.
POIS-76 à 78 par 66 lbs
SEIGLE, 75 à 80c.
Lard, \$15 00 à \$16.75.
Saindoux, 10 à 10 1/2.
Jambons, 11 à 12 1/2.

BOURSE.

Table with columns: Valeurs, Montant de la transaction, Tendance, Adresse. Lists various financial instruments and their market status.

PIANO A VENDRE

Un offre en vente un magnifique Piano droit acheté du Japon à très-bon marché et d'après les conditions.

Maison d'Education pour les Jeunes Dames. Rue Gloucester, Ottawa.

Russell House. Rue Sparks Ottawa. Propriétaire: J. A. Couin.

Hotel Richelieu. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. MONTREAL.

Hotel L'Argyll. Rue Wellington. Propriétaire: A. Beuzelin.

Hotel Lorne. Pension de première classe à des prix modérés. Me. F. X. Groulx.

Hotel Johnson. Logements magnifiques et prix peu élevés. John Johnson, propriétaire.

Les Bains Turcs. 126 Rue Albert. Pour Dames (femmes) à leur service de 10 a.m. à 3 p.m.

WALKER & MONTYRE, Avocats, Mandataires, Solliciteurs, Notaires, etc. No. 34 Rue Sign, Ottawa.

Hotel Jacques-Cartier. 446 et 448 rue Sussex, Ottawa. Antoine Champagne, prop.

Hotel Richelieu. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. MONTREAL.

Hotel L'Argyll. Rue Wellington. Propriétaire: A. Beuzelin.

Hotel Lorne. Pension de première classe à des prix modérés. Me. F. X. Groulx.

Hotel Johnson. Logements magnifiques et prix peu élevés. John Johnson, propriétaire.

Les Bains Turcs. 126 Rue Albert. Pour Dames (femmes) à leur service de 10 a.m. à 3 p.m.

WALKER & MONTYRE, Avocats, Mandataires, Solliciteurs, Notaires, etc. No. 34 Rue Sign, Ottawa.

Hotel 100. Pardessus et Usters pour les Ouvriers de Chantiers. C. Gagné et Cie, 277, Rue Wellington.

Hotel 100. L'Album des Familles. Revue Littéraire Historique Artistique et Biographique.

Hotel 100. Williams' Singer. La Meilleure Machine à Coudre du Monde.

Hotel 100. Biscuits. Le plus grand blisement de la vallée d'Ottawa.

Hotel 100. Gibson, Fils et Warnock. Manufacturiers de Biscuits.

Hotel 100. E. Petit, Bijoutier et Horloger. 25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde.

Hotel 100. O'Carra, Lapierre & Hémond. Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

SAM'S HOTEL, Rue York, EN FACE DU MARCHE. L'un des premiers Hotels d'Ottawa.

SAM'S HOTEL. BONNES CHAMBRES, BONNE TABLE, BONS VINS.

SAM'S HOTEL. Les personnes visitant Ottawa durant la session feront bien de rendre visite à cet hôtel. Ottawa, 5 février 1880.

SAM'S HOTEL. Canaris Chanteurs. Chez Esmondes.

SAM'S HOTEL. Williams' Singer. La Meilleure Machine à Coudre du Monde.

SAM'S HOTEL. Biscuits. Le plus grand blisement de la vallée d'Ottawa.

SAM'S HOTEL. Gibson, Fils et Warnock. Manufacturiers de Biscuits.

SAM'S HOTEL. E. Petit, Bijoutier et Horloger. 25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde.

SAM'S HOTEL. O'Carra, Lapierre & Hémond. Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Déménagement dans Ontario-Ouest!

TOUT LE FONDS DE NOUVEAUTÉS DU LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU, OTTAWA.

Doit être vendu dans trente jours. Les propriétaires feront d'immenses réductions pour faciliter l'écoulement de leurs marchandises.

J. B. BRANNEN, LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU. DEMENAGEMENT AVIS IMPORTANT.

134 rue Sparks. Nous avons l'honneur d'informer les personnes qui nous ont si libéralement encouragés, l'an dernier, que nous allons déménager dans ce grand et commode magasin.

Lewis et Blachford, Gan tiers. Par Nomination Spéciale. Wilson & Orr, 103, RUE SPARKS, OTTAWA.

Par Nomination Spéciale. Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général.

Fabricants de Cadres, de Mirrors et de Gravures, Marchands de Chromos, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie, etc. VIEILLES DOUBLES RENDUES AINSI BELLES QUE DES NEUVES.

NOUVELLES MARCHANDISES!

Nouvelles marchandises dans tous les départements. L'Enseigne du Lion d'Or.

Est devenu célèbre, parce qu'on y trouve toujours de bons effets. On garantit que tout article donnera pleine satisfaction.

LES PRIX SONT MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS. LE LION D'OR. EST.

L'ENSEIGNE du Grand MAGASIN D'UN SEUL PRIX. Mesdames, venez examiner notre assortiment et informez-vous de nos prix.

R. McMORRAN, 508 - Rue Sussex. 508. Ottawa, 26 septembre 1879.

ALEX. CLARK, POURVOYEUR DU PEUPLE. Epicerie d'Etape et de Fantaisie.

FRUITS Cristallisés et naturels, CHAMPAGNE et LIQUEURS des meilleures marques, SARDINES aux TOMATES, THÉS, SUCRES, TABAC, PORC, SAINDOUX, LARD, BEURRE et EPICERIES en GENERAL.

N'a pas de vieill assortiment en mains. Les meilleures qualités garanties et aux plus BAS PRIX. MAGASIN BLEU, 69 Rue Rideau.

LES MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles. SE TROUVENT AU MAGASIN DE TAPIS et d'AMEUBLEMENTS, D'OTTAWA.

SHOOLBRED et Cie. Importateurs de TOILES CIRÉES pour planchers - Rideaux et matériel de Rideaux. - Agents pour les célèbres am-blements de R. HAY et Cie, (anciennement Jacques Hay). - Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.

SEHOOLBRED et Cie., 148 rue Sparks. Une visite est respectueusement sollicitée. Ottawa, 2 août 1879.

HOTEL DU CANADA.

Cet HÔTEL est le rendez-vous des Marchands et des hommes de profession canadienne. Bonne table, bonnes chambres, Bureau de Télégraphes, Buvette.

PRIX: DE \$1.50 à \$2.50 PAR JOUR. AIME BELIVEAU, Propriétaire.

N.B. - On invite spécialement nos amis et hommes d'affaires des Etats-Unis à descendre à cet HÔTEL. Ils trouveront un service de première classe et des prix modérés. Les voitures de l'Hôtel sont aux stations des chemins de fer de la ville, ainsi qu'au débarcadère des bateaux à vapeur.